

GIBERVILLE

bulletin municipal



trimestriel

N°9 Février 1980

LISTE DES MEDECINS DE GARDE

6 janvier	Dr COLLIN	78.46.14 - GIBERVILLE
13 janvier	Dr DESPLANCHES	78.40.06 - COLOMBELLES
20 janvier	Dr COLLIN GIMIE	78.46.14 - GIBERVILLE
27 janvier	Dr LOUVET	23.35.19 - SANNERVILLE
3 février	Dr MALTRET	78.82.53 - RANVILLE
10 février	Dr MANSON	78.40.06 - COLOMBELLES
17 février	Dr MARYS	78.40.21 - DEMOUVILLE
24 février	Dr RASSANT	78.40.06 - COLOMBELLES
2 mars	Dr VAUX	78.82.53 - RANVILLE
9 mars	Dr ZENOU	78.44.15 - GIBERVILLE
16 mars	Dr AMIOT	23.32.33 - TROARN
23 mars	Dr ARDAENS	78.83.83 - BAVENT
30 mars	Dr BEAU	23.32.33 - TROARN
6 avril	Dr MARYS	78.40.21 - DEMOUVILLE (Pâques)
7 avril	Dr MARYS	78.40.21 - DEMOUVILLE (Pâques)
13 avril	Dr COLLIN	78.46.14 - Giberville
20 avril	Dr DESPLANCHES	78.40.06 - COLOMBELLES
27 avril	Dr COLLIN GIMIE	78.46.14 - GIBERVILLE
1er mai	Dr RASSANT	78.40.06 - COLOMBELLES (Fête du travail)
4 mai	Dr LOUVET	23.35.19 - SANNERVILLE
11 mai	Dr MALTRET	78.82.53 - RANVILLE
15 mai	Dr VAUX	78.82.53 - RANVILLE (Ascension)
18 mai	Dr MANSON	78.40.06 - COLOMBELLES
25 mai	Dr ZENOU	78.44.15 - GIBERVILLE (Pentecôte)
26 mai	Dr ZENOU	78.44.15 - GIBERVILLE (Pentecôte)
1 juin	Dr MARYS	78.40.21 - DEMOUVILLE
8 juin	Dr RASSANT	78.40.06 - COLOMBELLES
15 juin	Dr VAUX	78.82.53 - RANVILLE
22 juin	Dr ZENOU	78.44.15 - GIBERVILLE
29 juin	Dr AMIOT	23.32.33 - TROARN

A SAVOIR

Date des collectes de sang effectuées à GIBERVILLE
pour l'année 1980 :

JEUDI 7 FÉVRIER 1980	de 17 heures à 19 heures 30
JEUDI 26 JUIN 1980	de 17 heures à 19 heures 30
MERCREDI 17 SEPTEMBRE	de 17 heures à 19 heures 30

(sous sol de la Mairie)

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

ZENOU Marc	01.10.1979
HODIESNE Anthony	19.10.1979
DUFOUR Camille	26.10.1979
OUTIN Julien	03.11.1979
TERRIAT William	05.11.1979
JAFFÉ Alexandra	15.11.1979
LIBOIS Gladys	23.11.1979
LARVOR Stéphane	01.12.1979
MOAL Céline	22.12.1979

MARIAGES :

FAYOL Dominique - SAMSON Marie-Noëlle	06.10.1979
ANDRES Olivier - ELOI Lydia	06.10.1979
LECOUVEY Yves - BRIERE Fabienne	06.10.1979
FRILEY Georges - JUTANT Claude	06.10.1979
DECROIX François - Marie - BANVILLE Isabelle	20.10.1979
DAHOUX Christian - CARBON Françoise	27.10.1979
LE MAIGAT Yannick - CARABY Brigitte	08.12.1979

DECES :

BOISSÉE Jean	13.09.1979
FAUCARD Veuve HYAU Marie	23.10.1979
PIÉKLAK Arnold	13.12.1979

S.O.S. AMBULANCES B. VIEL

ENTREPRISE AGRÉE **TEL.82.14.93**

**Personnel diplômé
tous transports et toutes distances**

5, RUE ALBERT VIEL - 14120 MONDEVILLE

R. Collet

DROGUERIE - CADEAUX

14730 GIBERVILLE - TEL. 78 43 33

O.M.B

Organisation Moderne de Bureau
Côte de Nacre - Bd. Mal. Juin

CAEN, tél. 93.48.09

Photocopieurs NASHUA
Machine à écrire OLYMPIA
Mobilier de bureau
Ordinateurs KIENZLE

Réparation et entretien toutes marques



PHARMACIE RULLIER

TEL
78.43.89

34, RUE DE LA LIBERTÉ - 14730 GIBERVILLE

EDITORIAL

Chers concitoyens,

L'année 1979 est terminée et, avec elle, notre troisième année de gestion municipale. Déjà la moitié du mandat ! Je dis « déjà » car le temps passe à une vitesse vertigineuse, les choses évoluent rapidement et il n'est guère possible de « musarder ».

Aussi, puisque l'année 1980 débute, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal, d'ouvrir cet éditorial en vous présentant mes vœux les plus sincères de joie, bonheur et santé.

J'adresse une pensée particulière aux plus déshérités qui ont durement souffert de la crise en 1979, à cause notamment du chômage et de la cherté de la vie. J'apporte aussi le soutien moral du Conseil Municipal à tous ceux et celles qui souffrent de la solitude et de l'isolement. Que ces personnes sachent qu'elles peuvent compter sur nous si elles ont besoin d'aide.

Je souhaite grande réussite à nos associations qui œuvrent pour le bien et l'intérêt de tous.

Je formule également des vœux pour la prospérité de notre commune, en pleine expansion. En effet, l'effort entrepris au niveau de la mise en place des équipements socio-collectifs se concrétise.

N'est-ce pas un beau cadeau de fin d'année que ce magnifique groupe scolaire offert aux Gibervillais ?

Oui, nous sommes très fiers de cette réalisation qui va permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre favorable à l'épanouissement de sa personnalité. De plus, avec le restaurant scolaire tant désiré par la grande majorité de la population, quel grand service rendu à tous ceux qui, pris par leurs activités, n'ont guère le temps de rentrer chez eux le midi pour préparer le repas familial !

Gibervillaises, Gibervillais, **vous êtes tous invités** à venir visiter « votre école » le jour de l'inauguration (prévue le 16 février prochain). Vous vous rendrez, ainsi, mieux compte de l'impact que cet ensemble peut avoir sur la vie des enfants. Cela dit, il ne faut, surtout pas, passer sous silence le coût d'une telle opération pour laquelle l'État se décharge presque totalement sur la collectivité locale. En effet, l'ensemble des travaux et aménagement (voirie comprise) s'élève à 12.000.000 F. L'État accorde une subvention de 2.500.000 F mais récupère presque 2.000.000 F de T.V.A. La participation est donc réduite à la portion congrue. C'est inadmissible.

A propos de l'appellation de ce bâtiment le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de le baptiser « Groupe scolaire Louis-Aragon » pour la personnalité de l'homme, le sens qu'il a su donner à sa vie, la contribution considérable qu'il apporte au patrimoine culturel français.

Chers concitoyens, notre action ne va, cependant, pas s'arrêter avec cette réalisation. Je peux d'ores et déjà, vous annoncer que d'autres équipements vont commencer à s'édifier dans les mois qui viennent.

Je vous donne rendez-vous dans le prochain bulletin pour vous en parler en détails.

Très amicalement

**Votre Maire,
J.F. ROMY**

coiffure mixte
« La Frisotterie »

Michèle BANNIER
TEL. 78 43 11 
2, rue Georges Sand - 14 730 GIBERVILLE

L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR · Etude et devis gratuits

Cie NORMANDE
TEL. (31) 93 57 48 **D'ISOLATION**

1304, rue des Sources - 14 200 HEROUVILLE St. CLAIR

ENTREPRISE J. CARPENTIER
S.a.

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

ADDUCTION D'EAU POTABLE
ASSAINISSEMENTS
TERRASSEMENTS - VERRIE

TEL. 81.52.50

siège social
78, Bld. YVES GUILLOU - 14 000 CAEN

Transport **BLIN S.a.**

SIEGE SOCIAL:  TOUTES MARCHANDISES
Z.I. du Martray TOUTES DISTANCES
rue de l'Industrie
14 730 GIBERVILLE TEL. Caen (31) 84 71 71

EQUIPOTEL

LINGE - VETEMENTS - VAISSELLE - VERRERIE
INOX POUR PROFESSIONNELS - CHAISES et TABLES

41,43 rue Pierre Girard - 14 000 CAEN **TEL. 82.55.50**

ENTREPRISE J. CARPENTIER
S.a.

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

ADDUCTION D'EAU POTABLE
ASSAINISSEMENTS
TERRASSEMENTS - VERRIE

TEL. 81.52.50

siège social
78, Bld. YVES GUILLOU - 14 000 CAEN

Primex

Fabricant - Distributeur

Agence :
5, rue Formigny CAEN
Tél. 82.10.35

Départ. MATÉRIEL INCENDIE

extincteurs manomètres
recharges, entretien

Départ. MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

détection, alarme
Dispositifs ANTI-VOL

Marbrerie
CANU



29, Bd Maréchal-Lyautey
14 000 CAEN

Tél. : (31) 82.26.38

Vous présente

(en magasin)

- **UN CHOIX REMARQUABLE**
 - de monuments - entourages
 - articles funéraires - fleurs naturelles
- **DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ**
 - pierres - marbres - granitos
 - granits français et étrangers

Vous propose

- **LA CONSTRUCTION D'UN CAVEAU**
à partir d'une place en tous matériaux
- **TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE**
 - Réfection - gravures
 - Entretien de tombes

Consultez-nous

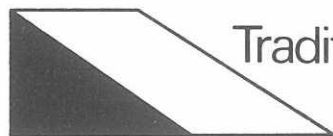
COOPERATIVE METROPOLITAINE
D'ENTREPRISE GENERALE

CMEG

82, RUE GENERAL MOULIN
14 000 CAEN - TEL. 16 (31) 74 74 16

Batiment

Constructions Industrielles



Traditionnel

Préfabriqué

Usine de Préfabrication
14 740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
TEL. 16 (31) 80 70 16

GIBERVILLE

trimestre

N°9



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

ITALIC
8, rue Pasteur-14000CAEN
TEL. 85.75.87

Impression
Maquette - Publicité

IMP. L'ARCHE de GUILLAUME
2, rue d'Hastings-14160DIVES/MER
TEL. 91.04.80



diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

dépôt légal 1er trimestre 1980 • Tirage 1500

SOMMAIRE

Éditorial	1
A votre service	4
Commission du personnel	5
Des nouvelles du SIVOM	5
Affaires sociales	6
Bureau d'aide sociale	7
Résidence Personnes âgées	8
Nouvel an - nouvelles hausses	8
Assainissement eaux pluviales (rue du Centre)	9
Cabines téléphoniques	10
Urbanisme - environnement	10
Conseil local des parents d'élèves de Giberville	11
Affaires scolaires	12
Viabilité de la rue de l'Église	12
Cérémonie commémorative du 11 novembre	13
Comité des fêtes de Giberville	13
Association sportive gibervillaise	14
Jeunesse - Sports - Loisirs	15
Club de l'amitié	16

**ce bulletin municipal vous est
offert gracieusement avec l'aimable
participation des annonceurs**

J.L. Legonin 

« Toutes compositions florales » FLEURISTE

38, Av. Henry-Chéron : Tél. 73 00 52 | Kiosque place de la
227, rue de Falaise : Tél. 82 48 78 | Tél. 82 09 70 - CAEN

A VOTRE SERVICE

POMPIERS : Tél. : 85.42.03

Gendarmerie : Colombelles - Tél. : 78.40.05

MAIRIE : Tél. : 78.43.12

ouverte au public de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 heures 30 du lundi au vendredi et de 9 heures à 12 heures (permanence) le samedi.

P.T.T. : Tél. : 78.44.26

ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, samedi matin de 9 heures à 12 heures.

P.T.T. : (Plateau)

ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 45, samedi matin de 9 heures à 11 heures.

Percepteur : Permanence en Mairie. Salle du sous-sol rue du centre.

Février le 8 : de 9 heures 30 à 12 heures
de 14 heures à 15 heures 30

Mars le 14 : de 14 heures à 15 heures 30

Avril le 11 : de 14 heures à 15 heures 30

Mai le 9 : de 9 heures 30 à 12 heures
de 14 heures à 15 heures 30

Assistante sociale : le mardi de 9 heures 30 à 11 heures 30 ou sur rendez-vous - Tél. : 72.05.15

Secrétariat : lundi matin de 8 heures 45 à 12 heures le mardi de 13 heures 30 à 17 heures 30, le jeudi de 8 heures 45 à 12 heures - Tél. : 72.05.15

Consultations de nourrissons : 2ème et 4ème lundis de chaque mois

Infirmières :

Mme MAILLE (Infirmière Sage-femme), rue Pasteur
Tél. : 78.43.21

Mme POULINGUE-COLLET, 1 rue André Gide
Tél. : 78.44.46

Médecins :

Docteur ZENOU, 5 rue de la Liberté
Tél. : 78.44.15

Docteur Y. COLLIN

Docteur C. COLLIN-GIMIE, 2 bis rue du centre
Tél. : 78.46.14

Pharmacie :

Mme RULLIER, rue de la Liberté - Tél. : 78.43.89

M. GARLAUD J.P. 25 rue Pasteur - Tél. : 72.00.79

Crédit Agricole :

Permanences : mercredi de 9 heures 30 à 12 heures et le samedi de 9 heures 30 à 12 heures.

Kinésithérapeute : LAMOUREUX Denis,
19, rue de la Liberté - Tél. : 78.43.29

Dentiste : Docteur BROCHARD -
2, rue du Calvaire - Tél. : 84.42.24

Marché : le mercredi de 9 heures à 12 heures 30

GEPAR : Consultation gratuite (urbaniste-conseil) sur rendez-vous.

Salle des Fêtes : demande de location sur imprimé disponible en mairie.

Permanences d'Adjoints pour 1980 :

MARDI et VENDREDI : LEROY Claude de
10 heures à 11 heures 30 - Affaires scolaires

JEUDI : BOZEC Claude de 14 heures à 18 heures
Travaux

VENDREDI : POLOUCHKINE B. de 14 heures 30 à 17 heures 30 - Affaires sociales

SAMEDI : GUILLOT S. de 9 heures 30 à 11 heures 30 - Personnel

SAMEDI : JEGOU Ch. de 9 heures 30 à 11 heures 30 - Sports Loisirs Jeunes

LECONTE Louis sur R.V. - Environnement

J.L. FOUQUE, Conseiller général - Canton de Troarn
Permanence : 4è mercredi de chaque mois de 17h à 18h

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.



Bureau régional :

28, Av. du 6 Juin - CAEN - B.P. 3064-14 018 Caen cedex

TOUTES BRANCHES

Réparateurs agréés
dans tout le Département

TEL. 86 40 50



C. GRANDSIRE
« TRAITEUR »

Centre Commerciale Saint Clair - 14 200 HEROUVILLE

TEL. 93 34 98

l'Arche « IMPRIMERIE »
de Guillaume



TEL. 91.04.80
2, rue d'Hastings - 14 Dives/Mer

Imprimerie
Edition
Publicité
Gravures sur Cuivre
Minéraux

Super

Cours des Halles

VENTE de FRUITS et LEGUMES
en Entrepot
Ouvert à tous



TEL. 83 21 97

44, Route de Paris - 14 120 MONDEVILLE

COMMISSION du PERSONNEL

TITULARISATION DE Mademoiselle FAUCON Michèle

Lors de la réunion de la commission du personnel du 13 DÉCEMBRE 1979, les Conseillers présents ont donné un avis favorable à la titularisation de Mademoiselle Michèle FAUCON qui exerce l'emploi de sténo-dactylo depuis un an.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Actuellement les employés qui suivent des cours au C.F.P.C., sont pénalisés car la formation se fait le samedi après-midi. La Commission du personnel proposera lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, que le temps de loisirs ainsi perdu soit compensé par une récupération équitable aux heures de cours réellement suivis, sur justification de l'organisme.

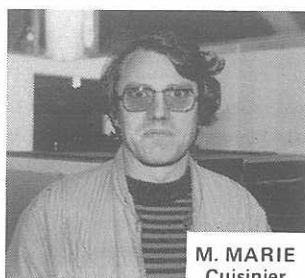
VIN D'HONNEUR AU PERSONNEL COMMUNAL

Comme chaque année, un vin d'honneur, a été offert à l'ensemble du personnel communal, le VENDREDI 28 DÉCEMBRE 1979 à la MAIRIE

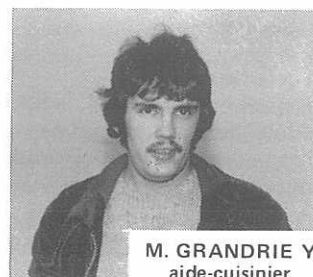
PROPOSITION DE PROMOTION

Depuis plusieurs mois, avec l'accord de la Préfecture, Monsieur Christian DEVERRE, assume les fonctions de contremaître du personnel de la voirie. Actuellement il n'est pas rémunéré à ce titre. Afin de régulariser, la situation, la commission du Personnel souhaite que Monsieur DEVERRE, passe un concours sans contrôle du C.F.P.C., afin qu'il puisse en cas de succès bénéficier du traitement correspondant à cette fonction.

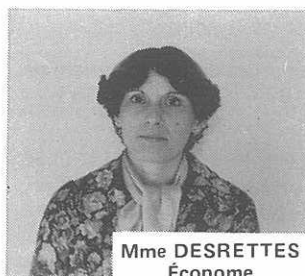
Pour la commission du Personnel
S. GUILLOT - Adjoint



M. MARIE
Cuisinier



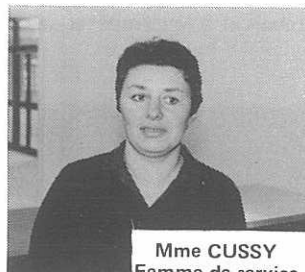
M. GRANDRIE Y
aide-cuisinier



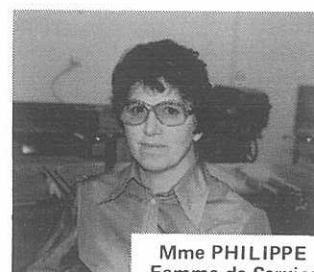
Mme DESRETTES
Économiste



Mme DELAUNAY
Femme de service



Mme CUSSY
Femme de service



Mme PHILIPPE
Femme de Service

CHASSE · PECHE · ORGANISATION DE BALL-TRAPP

LESNARD Alain

11, rue de Janville, 14670 TROARN
Tél. 23.36.74

des NOUVELLES du S.I.V.O.M.

Tarifs de la piscine pour 1980 :

tickets individuels enfants	3,20
tickets individuels adultes	4,50
tickets individuels groupe enfants	1,90
tickets individuels groupe adultes	3,20
cartes de 10 entrées enfants	25,00
cartes de 10 entrées enfants fam. nomb.	12,50
cartes de 10 entrées adultes	40,00
cartes de 10 entrées adultes fam. nomb.	25,00
leçons de natation par 10	5,60
leçon individuelle	13,50

Création d'une décharge à MOULT

Toutes les communes du S.I.V.O.M. ont accepté le principe de l'exploitation d'une décharge publique à MOULT.

A partir du 1er janvier 1980, les tarifs de déchargement de gravats et autres matériaux imputrescibles et incombustibles, provenant des communes du S.I.V.O.M. et transportés par les particuliers ou entreprises privées, sont fixés comme suit :

Catégorie A de 0 à 500 kg	3 F
B de 500 à 2 tonnes	6 F
C de 2t à 6 tonnes	18 F
D de 6t à 10 tonnes	30 F
E de 10t à 21 tonnes	40 F
F au dessus de 19 tonnes	50 F

Il est précisé que les particuliers, sur présentation de la carte grise du véhicule, se verront remettre, en Mairie, un ticket de décharge sur lequel seront mentionnés la catégorie et le numéro minéralogique. Seul, le poids total en charge inscrit sur la carte grise du véhicule sera considéré. Le ticket sera remis obligatoirement au gardien avant toute manœuvre de décharge.

École de musique :

Depuis octobre 1977, le S.I.V.O.M. des Trois Vallées gère une École de musique, qui permet aux enfants des cinq communes regroupées dans ce syndicat, d'accéder à l'enseignement musical.

Deux ans après, il apparaît que notre choix s'est avéré judicieux car, au niveau de la fréquentation, on observe une courbe sans cesse croissante du nombre d'élèves. Aussi, on compte maintenant 370 élèves au total dont 50 pour GIBERVILLE.

On s'aperçoit également que les charges de fonctionnement sont passées de 359.785 F pour 1977-1978 à 661.636 F prévus pour 1979-1980.

Devant cet accroissement important, les élus du S.I.V.O.M., conscients des charges déjà supportées par leur population, ont été mis dans l'obligation de rechercher les moyens d'atténuer les répercussions financières de ce fonctionnement sur les contribuables locaux tout en garantissant le bon fonctionnement de l'École et le maintien de l'excellent niveau atteint par elle, grâce au travail et à la compétence de ses professeurs.

Il n'était pas question de limiter le nombre des élèves, chaque enfant devant avoir la possibilité d'apprendre la musique. Il est donc apparu que la seule solution de maintenir les dépenses à un niveau supportable, consistait à réduire légèrement la durée des cours.

Le Comité du S.I.V.O.M. est conscient d'avoir fait le maximum pour permettre aux enfants l'accès à la culture musicale alors que l'État ne fait rien en ce domaine.

Or, des bruits ont circulé, critiquant cette décision. Aussi demandons-nous aux familles qui ont des enfants à l'École de musique, de faire le bilan de l'effort financier qui est consenti en leur faveur et de comprendre que les mesures prises n'ont été dictées que par le souci de limiter les charges retombant sur les contribuables, dans la période difficile que nous vivons.

Classes de neige

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la classe de CM1 de Mme BUSSY avec ses 33 élèves est partie en classe de neige à SAINT-JEAN D'AULPS (Haute Savoie)

Nous en donnerons un compte-rendu lors de notre prochaine édition.

J.F. ROMY



Départ des Classes de Neige



Une petite aventure pleine de joie...

AFFAIRES SOCIALES

Bilan des activités de la Commission des Affaires Sociales pour l'année 1979

MARS :

un goûter-crêpes à l'occasion du mardi-gras.

AVRIL :

distribution de friandises pour Pâques

MAI :

voyage-repas au MOLAY-LITTRY avec visite de la mine et visite de poteries à NORON L'ABBAYE

NOVEMBRE :

goûter-spectacle (dans l'attente du repas traditionnel) qui a été reculé en raison de l'ouverture du restaurant scolaire dans le courant de JANVIER 1980)

NOVEMBRE - DÉCEMBRE - JANVIER

distribution de pommes de terre, distribution de combustibles aux personnes répondant aux conditions indiquées dans le bulletin précédent.

NOEL :

distribution de friandises et bon"alimentation"aux personnes les plus défavorisées.

L'Adjoint responsable de la Commission des Affaires Sociales

B. POLOUCHKINE

BUREAU d'AIDE SOCIALE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1978

Le compte administratif se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES :		128 465,00	85 927,46
ARTICLES	LIBELLES	PREVU	REALISE
407	Alimentation	1 000,00	859,75
410	Rémunération du personnel	70 000,00	52 876,27
418	Charges sociales	32 711,42	15 015,92
427	Impôts fonciers et taxes locales	300,00	287,00
424	Droits d'engagement	8 000,00	
488	Documentation générale	300,00	729,00
RECETTES :		87 075,00	272 811,88
ARTICLES	LIBELLES	PREVU	REALISE
774	Location des immeubles	400,00	490,20
716	Part sur concessions	2 000,00	2 724,92
711	Revenu des titres et rentes	75,00	75,60
733	Part sur impôts spéciaux	2 000,00	19 844,98
7367	Subvention de la Commune	20 000,00	20 000,00
7365	Remboursements Aides Minoritaires	67 000,00	75 239,28
7365	Produit des quêtes	100,00	788,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES :		133 250,00	
ARTICLES	LIBELLES	PREVU	REALISE
214	Acquisition matériel	133 250,00	
RECETTES :		168 016,66	16,66
ARTICLES	LIBELLES	PREVU	REALISE
010	Excédent reporté	16,66	16,66
210	vente terrain DUPREY	168 000,00	

VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1979

Le budget supplémentaire se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		8470,00	8470,00	
ARTICLES	LIBELLES	B.P. 79	R.S. 79	
451	Alimentation	2500,00		
452	habillement	570,00		
410	Rémunération personnel	14950,00	100,00	
418	Charges sociales	10000,00		
421	Impôts fonciers et taxes	300,00		
463	Documentation générale	350,00		
477	Prélèvements pour dép. d'investis	3500,00		
415	Aides vacances du personnel		1320,00	
415	Subvention classes de mentor et colonies de vacances		3000,00	
415	Pris de transports des enfants handicapés vers l'école et scolaire		4000,00	
RECETTES :			8470,00	
ARTICLES	LIBELLES	B.P. 79	R.S. 79	
714	Location des immeubles	600,00		
716	Part sur concessions	2000,00	3900,00	
711	Revenu des titres et rentes	20,00		
733	Part sur impôts spéciaux	1000,00		
7361	Subvention de la Commune	4000,00		
7363	Remboursements Aides Minoritaires	22000,00	23689,87	
7365	Produit des quêtes	100,00	670,00	
410	Excédent de fonctionnement reporté		26619,87	
INVESTISSEMENT				
ART.	DEPENSES	REPORTS	Propositions Spéciales	TOTAL
214	Acquisition matériel	133 250,00	34 766,66	168 016,66
ART.	RECETTES	REPORTS	Propositions Spéciales	TOTAL
010	Excédent extraordinaire reporté	16,66		16,66
210	vente terrain DUPREY	168 000,00		168 000,00
				168 016,66

DOSSIERS D'AIDE SOCIALE ACCORDÉS AU COURS DE L'ANNÉE 1979

Aide Médicale à Domicile (aide accordée aux personnes malades privées de ressources suffisantes)

- 14 bénéficiaires dont une grande majorité pour des enfants et des personnes âgées

Aide Médicale Hospitalière (aide accordée aux personnes hospitalisées et dont le revenu ne permet pas de régler les frais occasionnés par leur hospitalisation)

- 10 bénéficiaires

Placement en hospice (aide accordée aux personnes âgées pour leur séjour en hospice ou maison de retraite conventionnée)

- 5 bénéficiaires

Placement en C.A.T. (aide accordée aux jeunes handicapés pour leur placement en Centre d'Aptitude au Travail)

- 1 bénéficiaire



AIDES MÉNAGÈRES

C'est une aide précieuse pour les personnes âgées. Les aides ménagères ont pour but d'apporter aux personnes du 3ème âge pas très bien portantes et isolées un peu de chaleur et présence humaine, faire le ménage, les courses, etc...

L'attribution de cette aide est fonction des ressources des personnes âgées qui ne doivent pas excéder 3.050 Francs par mois pour une personne seule et 4.575 Francs par mois pour un couple (avec éventuellement participation fixée d'après un barème communiqué par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie).

Pour tous renseignements complémentaires pour l'obtention de cette aide, la personne chargée du Bureau d'Aide Sociale est à votre disposition, tous les jours de la semaine sauf le samedi aux heures d'ouverture de la Mairie.

LUNCHS - BANQUETS

Repas d'affaires
Réveillons de fin d'Année

RESTAURANT

Tripière d'Or
1er Prix National 1978
Terrines Maisons • Fruits de Mer

Auberge
"Les Peupliers"

TEL. 78 43 03

25, Route de Rouen - 14 730 GIBERVILLE

ferronnerie - serrurerie
C. BOZEC

TEL. 83 70 36 / 78 40 36

2, rue Traversière - 14730 GIBERVILLE

LE BÉTON VIBRÉ

Tous les éléments en béton armé et vibré

Clôtures, Garages, Bungalows, Poulailleurs, Bancs, Etc...

USINE ET BUREAUX : FEUGUEROLLES-BULLY

14320 MAY-SUR-ORNE

Tél. : (31) 79.81.04 - Près de la gare de SAINT-ANDRE-SUR-ORNE

RESIDENCE PERSONNES AGEES

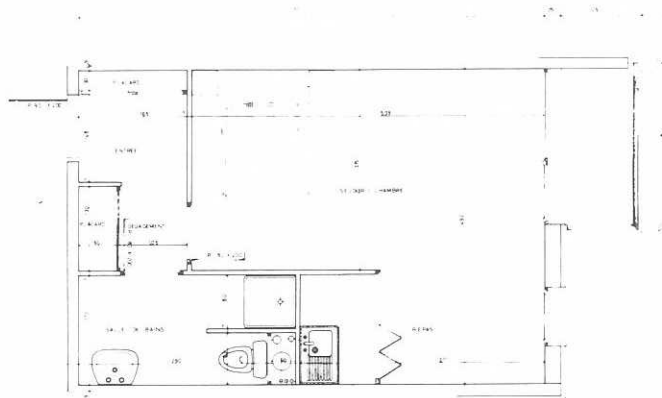
Nous sommes en mesure de vous annoncer que suite à l'avis favorable de la Commission régionale des Institutions sociales médicales (réunion à laquelle nous avons assisté le 21 DÉCEMBRE 1979) et à la signature de l'arrêté Préfectoral du 28 DÉCEMBRE 1979.

La Société Anonyme du Foyer Normand sera en mesure de livrer à la Ville de GIBERVILLE «Une résidence pour personnes retraitées» dans le courant de l'été 1981 (début des travaux : Printemps 1980).

De ce fait, les personnes intéressées peuvent se renseigner à la Mairie de GIBERVILLE au service du Bureau d'Aide Sociale.

La Commission des travaux tiendra la population au courant du suivi des opérations.

B. POLOUCHKINE



Plan d'un F1 bis

NOUVEL AN/NOUVELLES HAUSSES

voilà les vœux Giscardiens

Le président de la République a présenté le 1er janvier ses vœux aux français.

Très Chers Vœux ! si on en juge par le flot des hausses de prix qui s'abat en JANVIER.

Les cotisations sociales d'abord. Au 1er JANVIER il n'est plus tenu compte du plafond des ressources pour calculer les cotisations d'assurance maladie. **Tous les salariés verseront désormais 5,5% de leur paie**, dont 1% au titre de la contribution «temporaire» décidée en JUILLET. Le gouvernement a également décidé d'augmenter le salaire plafond qui passe de 4.470 F à 5.010 F soit une majoration de 12%:

Il en coûtera aussi plus cher pour se faire chauffer, se loger, se faire transporter.

La S.N.C.F. relève ses tarifs de 9,4% et même de 19,4% pour les abonnements. Le charbon vendu aux foyers domestiques vaudra 3% de mieux, et l'essence va connaître une nouvelle flambée au moins 15 à 20 centimes pour le litre de super. Le Conseil des Ministre, nous promet, dit-on, un nouveau bon en avant des tarifs E.D.F. - G.D.F.

Les augmentations de loyer qui vont intervenir dès le début de l'année ne seront jamais inférieures à 11%, les PTT relèvent les tarifs spéciaux de la poste de 12%.

Sans doute pour inaugurer en fanfare la libération des marges commerciales, le comité national des prix vient d'autoriser une hausse de 10 centimes sur la tasse de café et le demi de bière.

Si les gros de la distribution se félicitent de cette libération des prix de commerce, les consommateurs ont toutes les raisons du monde de s'en inquiéter et de craindre pour leur porte monnaie.

Une nouvelle année s'ouvre donc pour le plan BARRE, qui lâche la bride aux profits et retient celle du pouvoir d'achat des travailleurs.

Pour notre part, nous, élus communistes et républicains, continueront à combattre résolument la politique autoritaire du pouvoir Giscardien.

Pour mieux servir la population, les élus communistes et républicains engageront de nouvelles luttes sur tous les terrains pour combattre la crise et poursuivre une gestion sociale et démocratique, défendre le droit au travail, sauvegarder le droit à la santé, préserver et améliorer les conditions de vie des travailleurs.

L'Adjoint
C. BOZEC

**PEPINIERES - ESPACES VERTS**
Robert FOUREY s.a.
TEL. (31) 90.86.10
VILLERS-CANIVET - 14 420 POTIGNY

23, bis Bd Leroy
CAEN — Tél : (31) 82.38.29
Nous recouvrons les chaises de cuisine (Skai)
VENTE : résine polyester
et tissus de verre

A. BOUET
SELLERIE AUTOMOBILE

Assainissement Eaux Pluviales

RUE DU CENTRE

(Renforcement du réseau)

Un dossier est actuellement à l'étude par la D.D.E., il a pour objet d'étudier les possibilités d'assainissement eaux pluviales de la rue du Centre à GIBERVILLE entre la « Résidence du Château » et la rue de la Fosse à terre.

L'exutoire de ce réseau sera la Gronde.

- Le réseau existant est saturé, puisque comprenant après une canalisation de 500 m/m de diamètre (provenant du lotissement), une section de 300 m/m de diamètre (rue du Centre), cela provoque un étranglement et de ce fait des inondations fréquentes.

La canalisation Ø 300 m/m est donc sous-dimensionnée, il est donc nécessaire de la renforcer.

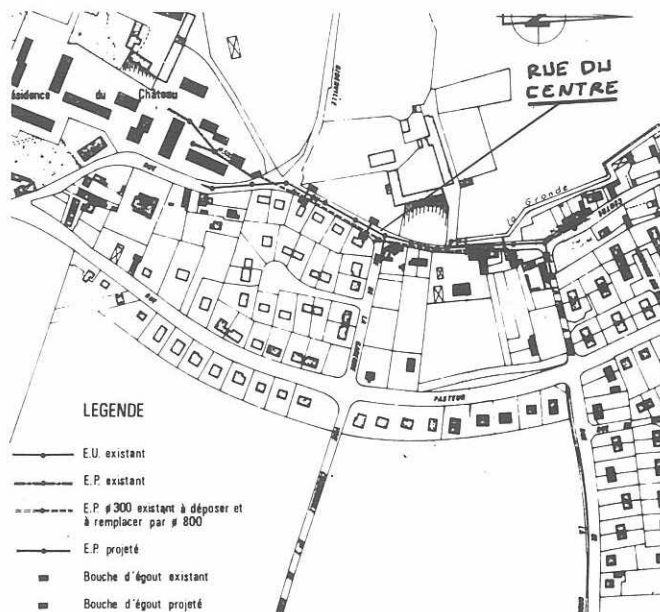
Divers réseaux encombrant le sous-sol, la canalisation de 300 m/m sera démontée et remplacée par une canalisation de 800 m/m.

Les travaux comportent :

- la fourniture et la pose en tranchée de 190 m de canalisations de 800 m/m B.C.A. et de 35 m de 300 m/m B.C.A.
- la construction, toutes fournitures comprises, de 8 regards de visite et de 5 bouches d'égouts.
- les puisements,
- la réfection des chaussées et trottoirs.

Le montant des travaux tel qu'il en résulte du détail estimatif s'élève à 350.000 F Toutes Taxes Comprises.

Ces travaux pourraient être faits dès cette année, si nous avons confirmation de la subvention de 20% qui nous a été promise dans le cadre du plan de relance.



S.T.E.N.

Société des travaux électriques
de Normandie

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

INDUSTRIE
BÂTIMENT
AUTOMATISME
RÉSEAU MT
BT ET PTT
EAU POTABLE
RÉSEAU GAZ

ÉCLAIRAGE PUBLIC ILLUMINATIONS

TEL. 82.42.34

Z.I. LE MARTRAY - 14 730 GIBERVILLE



MANOR
FRANCE

Cette maison MANOR
4 pièces
isolation renforcée,
double vitrage

MANOR
vous fait bénéficier
de sa garantie
maître d'ouvrage
sans supplément de prix.

166.800^F

**venez visiter notre
village témoin**

Résidence du Gand-Parc
à CAMES A PLAINE

Bon à découper et à retourner à MANOR
2, rue St Sauveur 14000 CAEN

Je désire recevoir, sans engagement de ma part
une documentation sur la création MANOR

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

Tel _____

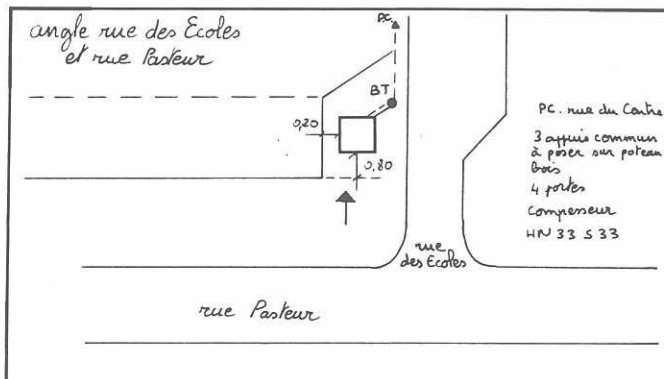
CABINES TELEPHONIQUES

Nous avons confirmation écrite de l'installation de trois cabines à GIBERVILLE. Cette réalisation verra le jour incessamment.

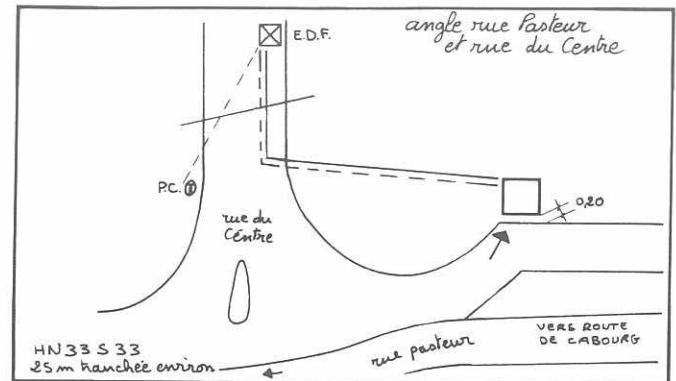
- une à l'angle de la rue du Centre et de la rue Pasteur (plan N° 1);
- une à l'angle de la rue Pasteur et de la rue des Écoles (plan N° 2);
- une à l'angle de la rue de la Liberté et de la rue des Cités (plan N° 3)

Nous espérons en obtenir d'autres prochainement vers les Murailles, Lopofa, Plateau, etc...

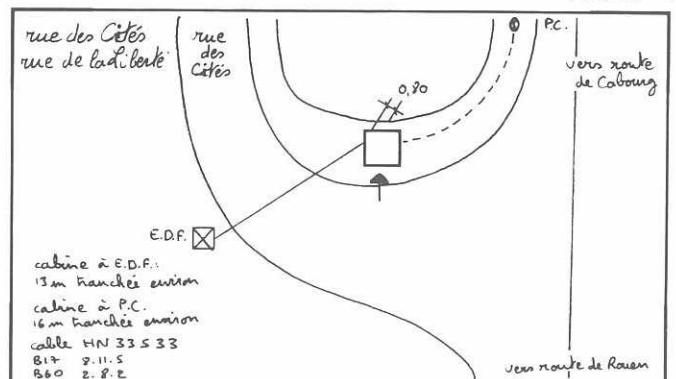
L'Adjoint
C. BOZEC



Plan N° 2



Plan N° 1



Plan N° 3

Urbanisme .. Environnement

LES PREMIERES OBSERVATIONS SUR LES RÉSULTATS DE MESURE DE L'ESPAC.

(Étude surveillance pollution agglomération caennaise).

Au bout d'un peu plus de six mois de fonctionnement, il est possible de faire un premier bilan des mesures de l'E.S.P.A.C. A partir de maintenant, une note de synthèse sera adressée trimestriellement à la presse, la surcharge de travail occasionnée par la participation de l'association au Salon « LA FLEUR ET LE PAPILLON » explique le retard de la présente transmission.

Niveau général de la pollution dans l'agglomération caennaise.

On comparera ici les valeurs moyennes des teneurs des différents polluants dans l'agglomération caennaise entre mars et octobre 1979 aux valeurs moyennes de ces mêmes polluants relevées dans diverses villes au cours de 1977. Les différences de structure entre les réseaux et la possibilité d'une évolution entre 1977 et 1979 font que ce rapprochement est entaché d'approximations et les résultats doivent être considérés comme de simples éléments de repère.

Les divers polluants sont examinés ci-après, en commençant par l'acidité forte, mesurée dans la plupart des grandes agglomérations françaises.

Acidité forte : moyenne de mars à octobre, août exclu :

22ug/M3

agglomération caennaise en 1977 39ug/M3

Ce chiffre situe CAEN et sa périphérie au voisinage de villes de la même importance (RENNES 28, MONTPELLIER 25) mais très au-dessous des très grandes agglomérations (ROUEN 72, PARIS 97, MARSEILLE 101).

Poussières en suspension : moyenne de mars à octobre :

43ug/M3

Il y a deux fois moins de poussières en suspension qu'à TOULOUSE (88) ou que dans la banlieue parisienne (MANTES 75 mais deux fois plus que dans une zone non urbanisée (ROISSY 18)

Dioxyde de soufre : moyenne de mars à juin 31ug/M3

Ce polluant est en particulier émis par la combustion des hydrocarbures : une réglementation en vigueur à partir du 1er janvier 1981 diminue du reste la quantité de soufre autorisée dans les combustibles. La valeur observée dans l'agglomération est presque aussi élevée que dans une ville sidérurgique lorraine (CARLING 39), et deux fois plus importante qu'à LACQ (15).

Oxydes d'azote : moyennes de mars à octobre :

dioxyde 36ug/M3

monoxyde 43ug/M3

Ces chiffres sont du même ordre de grandeur que ceux des villes moyennes.

Monoxyde de carbone : moyenne de mars à octobre :
7,3ug/M3

Ce chiffre, qui constitue une bonne appréciation de la pollution automobile est de même ordre que dans un quartier de PARIS à faible circulation (PARIS XVI 7,9) mais très inférieur à ceux du centre de PARIS (PARIS XI 17,3). Il est évidemment très supérieur au niveau de la campagne (ROISSY 0,5).

Ainsi, **sauf pour le dioxyde de soufre, le niveau moyen est plutôt inférieur à celui des agglomérations moyennes et généralement beaucoup plus bas que celui des grandes agglomérations industrielles.**

Variations saisonnières

On ne dispose pas encore de séries de résultats sur une année entière. Toutefois on peut relever dès maintenant que les niveaux moyens varient assez peu d'un mois sur l'autre, sauf au mois d'août où l'acidité forte est trois fois plus faible qu'en moyenne, le dioxyde de soufre huit fois et le dioxyde d'azote deux fois et demie. **L'arrêt de l'activité est très fortement ressenti.**

Pointes de pollution

Pour la plupart des polluants, **les pointes de pollution** (valeurs observées sur un quart d'heure) **sont assez nettement**

inférieures aux normes communément admises dans les pays occidentaux. Si l'on compare par exemple **la plus forte pointe relevée entre mars et octobre** aux seuils de la loi ouest-allemande, on trouve que la pire pointe vaut 73% du seuil pour l'acidité forte, 40% pour le dioxyde de soufre, 90% et 60% pour les deux oxydes d'azote. **Seules les poussières en suspension atteignent parfois un niveau excessivement élevé** : 170% du seuil allemand à Hérouville le 30 septembre, 105% du seuil au centre ville de 10 octobre, rue Basse à CAEN, les pointes élevées avant le changement de combustible industriel des combustibles de Normandie ont été réduites de 60% en septembre et 80% en octobre. Le nombre très restreint de ces épisodes de pollution importante doit inciter à les analyser avec prudence en attendant de disposer d'un ou deux ans de résultats.

Tels sont les premiers enseignements des mesures de l'ESPAZ. Dans les mois à venir, on s'efforcera d'établir des corrélations entre les variations de la pollution et les données météorologiques et on étudiera plus en détail chaque polluant et chaque station de mesure.

Nous rappelons que la cité de GIBERVILLE possède une sonde de contrôle installée au-dessus de la mairie.

LECONTE Louis

Adjoint responsable de l'environnement.

Conseil local des parents d'élèves de Giberville

Les élections au Comité de Parents ont eu lieu le 17 novembre 1979. Nous devons déplorer cette année encore le faible pourcentage de votants, soit :

- 15% pour la maternelle;
- 25% pour la primaire.

ÉCOLE MATERNELLE :

Nombre d'électeurs inscrits : _____ 174

Nombre de votants : _____ 25

Titulaires : M. MOAL Gérard
M. DUPARD Joël
Mme MAHEUT Françoise
Mme LELIEVRE Annick

ÉCOLE PRIMAIRE :

Nombre d'électeurs inscrits : _____ 293

Nombre de votants : _____ 70

Titulaires : Mme TAISSON Françoise
M. LECONTE Louis
M. LELIEVRE Jean-Pierre
M. RENAULT Henri.

Suppléante Mme PICHOL Geneviève

Vous remercions les Parents d'avoir bien voulu porter leurs voix sur les candidats présentés par notre Association Cornec

Comme nous vous le relations lors du précédent bulletin diverses correspondances ont été adressées aux Personnalités du Calvados, au sujet du C.E.S., de la salle omnisports et de la 2è tranche du groupe scolaire « Louis Aragon ». A ce jour, seuls Monsieur ROQUELAIRE, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports (dont vous trouverez la copie de la lettre ci-dessous) ainsi que Monsieur FOUQUE, Conseiller Général du Calvados ont bien voulu nous répondre.

COPIE DE LA LETTRE DE M. ROQUELAURE :

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du

15 octobre relative au manque d'équipements sportifs à GIBERVILLE.

Depuis 1964, la distinction entre un équipement sportif civil et un équipement sportif scolaire a été supprimée. Il appartient aux communes de prévoir un programme d'équipement susceptible de satisfaire aussi bien les besoins de l'éducation physique et sportive des scolaires que ceux du sport dit civil.

Les projets communaux peuvent bénéficier d'une aide de l'État ou du Département.

En ce qui concerne GIBERVILLE, la Municipalité a déposé un dossier pour la construction d'un Gymnase et fait la demande de subvention correspondante.

Je ne suis pas actuellement en mesure de vous faire connaître la suite qui pourra être réservée à cette demande pour l'année 1980, n'ayant pas encore connaissance du montant des crédits qui seront accordés au département du Calvados.

Veillez agréer, Madame la présidente, l'assurance de mes sentiments distingués.

**Le Directeur Départemental de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs.**

Grâce aux activités dont en dernier lieu le théâtre du 17 NOVEMBRE 1979 notre association a pu fournir aux enfants qui sont partis en classe de neige à SAINT JEAN D'AULPS: un ensemble K WAY, un bonnet, des gants, des lunettes ainsi que 50,00 F d'argent de poche. Nous souhaitons ainsi qu'un plus grand nombre d'enfants pourra bénéficier des bienfaits de la neige l'an prochain.

Les adhérents de notre association sont invités à participer aux réunions de bureau qui ont lieu le premier vendredi de chaque mois à 20 heures 30 au sous-sol de la Mairie.

Mme M. LECONTE

Présidente de l'Association

AFFAIRES SCOLAIRES

1980, une année importante au niveau communal pour la vie scolaire de la majorité des élèves, des enseignements maternelle et primaire.

GRUPE SCOLAIRE Louis ARAGON

JANVIER a donc vu l'ouverture du groupe Louis ARAGON et du restaurant scolaire. En effet, depuis le 14 JANVIER, les enfants des classes de Mesdames PHILIPPE, BARTHES, ORAIN, GARDIN, pour l'école maternelle et de Mesdames GIRARD, DEGASNE, GUERIN, MARTIN, CAPEL, LEROY DUVAL, BOZEC, LEPREVOST, LEBARBE, GLORO, CLEMENT, pour l'école Primaire sont installés dans ce nouveau bâtiment, qui sans aucun doute, se montrera beaucoup plus fonctionnel, agréable à vivre accueillant. Tout y a été fait pour favoriser au maximum l'épanouissement des enfants, pour donner de meilleures conditions de travail aux élèves et aux enseignants. Bien sûr, il y aura une période d'adaptation de tous à cette nouvelle architecture, à ce nouveau style de classe toute ouverte sur l'extérieur mais gageons que cette période passée les satisfactions viendront avec cette école qui a pour désir de favoriser les relations, les échanges, la variété des espaces en un mot de bannir les «classes couloir».

Pourquoi la rentrée effective des enfants dans ce nouveau groupe le 14 JANVIER ? Ceci en raison de petits aléas techniques et de la période d'intempéries du mois d'octobre dernier.

En fait, cela fait une semaine de retard par rapport au délai contractuel de l'entreprise; retard qui j'oserais dire, est insignifiant en regard de celui qui nous a été infligé pour la prise de possession du terrain; je vous rappelle 9 mois de tractations qui ont coûté de l'énergie et de l'argent à tous, car pendant ce temps le coût de la construction n'a pas cessé de «grimper».

Un plan des locaux sera édité dans le prochain numéro.

RESTAURANT SCOLAIRE

Autre fait important de ce début d'année 1980, la mise en fonction de ce service attendu par quantité d'entre vous. Le 7 JANVIER, les premiers repas ont été servis.

Mais que recouvre dans notre esprit ce terme de restauration scolaire ? Il s'agit avant tout de faire en sorte que le repas soit pris dans des conditions de calme, d'hygiène, de qualité. Ainsi les enfants sont par table de quatre en primaire et de cinq en maternelle dans des espaces clairs et suffisants. Les repas fournis ont pour souci d'être équilibrés, copieux, variés, et de qualité afin que chacun ait envie de consommer et d'apprécier. Les enseignants qui participent à la «surveillance» à table prendront leur repas avec les enfants dans un but de les aider et non pas de celui d'assurer le rôle de surveillant se déplaçant entre les tables et transformant ainsi très vite ce lieu en cantine.

Les cartes de repas pour le mois de FÉVRIER et à venir devront désormais être retirées au bureau de l'économiste au groupe Louis ARAGON.

Les menus sont affichés en Mairie et aux groupes scolaires afin de mieux vous permettre d'organiser et d'équilibrer vos repas familiaux.

L'Adjoint chargé des affaires scolaires
C. LEROY

VIABILITE de la RUE de l'EGLISE (2^{ème} Tranche)

(Élargissement de la voie entre la rue des Près et la rue du Point du Jour).

Cet élargissement attendu depuis si longtemps, arrive enfin à la réalisation.

En effet, dès le 7 JANVIER, l'entreprise SADE va procéder au déplacement de la conduite eau potable de la S.M.N., qui se trouve actuellement sur la voie; ces travaux dureront environ 3 semaines.

Ensuite interviendra la phase de terrassement et d'élargissement; nous pensons que début FÉVRIER celle-ci pourra commencer.

La durée des travaux prévus est d'environ deux mois; il est possible que pendant la réalisation de l'élargissement, la circulation soit déviée par la rue du Bois, la rue des Lauriers et la rue du Point du Jour; pour ce faire, la direction départementale de l'équipement prendra contact avec la S.M.N.

Voici ci-joint le détail de l'ouverture des prix pour cette opération (il n'est pas tenu compte des enrobés dans ces appels d'offre).

Entreprise TOFFOLOTTI	229.006,01F
S.C.R.E.G.	232.016,75F
HEULIN	249.642,44F
PEREZ	258.024,87F
MASTELLOTTO	261.007,32F
CHIMIQUE DE LA ROUTE	268.418,47F
CARPENTIER	273.387,66F
GIUST	295.581,72F
MICHEL	391.084,68F
BOURDIN ET CHAUSSÉE	550.182,41F

Société Location Entretien Vente Matériel Industriel



Location Matériel Travaux Publics
Exclusivement aux entreprises



CAEN

Téléph. 16 (31) 78 46 07

Z.I. du MARTRAY - 14 730 GIBERVILLE



SALON COIFFURE DAMES

"Marina"

2^{ème} Prix au Concours International
de Coiffure de COUTANCES

TEL. 78 44 31

33, RUE DE LA LIBERTÉ 14 730 GIBERVILLE

CHARCUTERIE

G. Lebourgeois

TEL. 82 12 79

95, rue Calmette - 14 120 MONDEVILLE

Cérémonie Commémorative

Le 11 novembre 1979, la Municipalité commémorant le 61ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale. Au cours de cette cérémonie à laquelle assistaient Jean-Louis FOUQUE, Conseiller général du canton de Troarn, les représentants de la F..N.A.C.A. et des A.C.P.G., les responsables des associations et bon nombre d'habitants, des gerbes étaient déposées au monument aux morts.

Le Maire, Jean-François ROMY, prononçait une allocution dont voici quelques extraits :

«...Au mois d'août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre à la France. C'est alors qu'allait commencer ce qui fut une terrible hécatombe : 4 ans de souffrances sans nom pour des millions et des millions d'hommes et de femmes...

«...Ce ne fut pas une guerre « fraiche et joyeuse avec la fleur au fusil » comme la propagande l'exaltait dans les deux camps. Ce fut une véritable tuerie avec les scandales des profiteurs d'argent.

«...L'union sacrée» était déjà loin. Partout les travailleurs et les soldats s'interrogeaient. Cette guerre n'était pas la leur. C'était celle des jusqu'au-boutistes. C'était un conflit entre impérialismes rivaux faisant couler inutilement le sang des ouvriers et paysans.

«...Cette hécatombe prit fin avec la défaite de l'Allemagne qui signa l'Armistice le 11 novembre 1918, que nous commémorons précisément aujourd'hui...

«...Que cette cérémonie soit l'occasion pour les anciens combattants de manifester pour leurs droits, au moment même où le budget des Anciens Combattants à l'Assemblée Nationale, vise à remettre en cause le code des pensions militaires d'invalidité et les droits acquis...»

«... Le Président de la République se conduit, une fois de plus en véritable démagogue.

... Cette année, il invite les veuves, filles et mères de disparus à déjeuner alors que l'an dernier, à la même date, il est allé fleurir la tombe au traitre PETAIN, lui faisant rendre les honneurs militaires.

«...Nous soutenons fermement les justes revendications des anciens combattants qui demandent notamment que les pensions soient alignées sur les traitements de la fonction publique, et que le 8 mai devienne fête nationale, jour férié»

Après cette prise de parole, Jean-Louis FOUQUE remettait la Médaille commémorative du 60ème anniversaire de l'Armistice à Monsieur PLOYET Prosper, demeurant 6 Impasse du Vert Galant.

du 11 Novembre



Remise de la médaille du 11 Novembre

Comité des fêtes de Giberville

Le Comité des Fêtes de GIBERVILLE vous présente tous ses vœux pour l'année 1980. Année au cours de laquelle les membres de notre Association feront

comme ils l'ont d'ailleurs fait les années précédentes, le maximum pour garantir à notre Commune une animation qui puisse satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Garage

« AGENT TALBOT »

TEL. 78 44 49

LEGALLO

11, ROUTE DE ROUEN · 14730 GIBERVILLE

ELECTRICITE AUTO & POIDS LOURDS

FOURNITURES · REPARATIONS

MISE AU POINT

Ets. RAGUES

Z.I. Sud · 14120 MONDEVILLE - TEL. 82 39 67

Le programme n'est pas encore établi mais les principales manifestations seront reconduites :

AVRIL : Critérium cycliste
MAI : Rallye
JUIN : Feux de la St-Jean
JUILLET : Fête annuelle
SEPTEMBRE : Cross populaire
DÉCEMBRE : Noël pour les enfants.

En complément, viendront se greffer d'autres activités :

- . Concert Pop - Folk - Rock ou Classique
- . Concours de belote
- . Soirée Cabaret
- . Divers

Celles-ci ne sont pas encore définies, ni fixées dans le temps; toutefois, vous en serez avisés en temps utile par voie de tracts.



Le taxi du Père Noël, le 22 Décembre

Pour Noël 1979, des friandises ont été distribuées dans les classes de Giberville Bourg. Au plateau, nous avons fait la distribution dans la rue, en raison de la présence d'élèves de plusieurs communes à l'école du Plateau.



MOLINO, le clown cracheur de feu

Le samedi 22 décembre 1979, le Père Noël est allé rendre visite aux enfants à bord d'une voiture d'antan; il fut accompagné dans son périple par le clown acrobate «MOLINO», qui, au moment de la distribution de bonbons, n'avait pas l'audience espérée auprès des enfants.

Pour le Comité des Fêtes, le Président
C. MARIE

Association Sportive Gibervillaise

L'A.S. GIBERVILLE, ses dirigeants, ses joueurs présentent leurs vœux les plus sincères à l'occasion de la nouvelle année à ses supporters et amis du club ainsi qu'à tous les lecteurs du bulletin municipal.

La trêve étant achevée, l'entraînement a repris et avec la continuité du championnat verrons nous les équipes renouer avec le succès.

Il ne faut pas s'avouer vaincu avant le combat et c'est en fin de saison seulement que nous tirons les conclusions d'après un classement final. Certaines équipes ont fait bonne figure dans leur groupe tels les «juniors» qui sont premiers à la fin des matchs aller, autrement dit champions d'automne. Alors

chers supporters ne soyez pas découragés avant les joueurs, faites leur encore confiance venez plus nombreux les reconforter, ils vous attendent. Nous parlerons de gens mal récompensés dans leurs efforts, ce sont les «Hand-ballers». Des jeunes ont répondu à l'appel et ont bâti deux équipes, ces joueurs sollicitent vos «bravos» et ont besoin de toute cette chaleur que leur communique votre présence. Nous pourrions également parler du Basket: Car là aussi, les tribunes ne croulent pas sous le poids des supporters. Certains prétendent que le manque de salle de sport dans notre commune fait que les gens sont moins sensibilisés par les manifestations sportives qui se déroulent le plus souvent à l'extérieur ne serait-ce qu'à la salle I.M.P. de DEMOUVILLE.

FUEL - BOIS - CHARBONS

PRIMAGAZ

LEROYER & ses FILS

COUVERVILLE par Démouville - 14 TEL. 78 43 55

Jean POUSSIER

BIERE, VIN
CHARBON, FUEL

4, rue des Jardins
COLOMBELLES

TEL. 78 40 24/93 20 35

Dans le judo comme en gymnastique volontaire les nombreux adeptes de ces disciplines s'entraînent toujours avec soin ou grâce, sous l'œil attentif de leurs entraîneurs respectifs, les uns préparant des compétitions, les autres cherchant à dérouiller des muscles ou garder une ligne.

Courant décembre, vous avez eu la visite de personnes qui avaient pour tâche difficile de vous présenter le calendrier des sports de l'A.S. Giberville.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus que l'accueil qui a été réservé à mes vaillants démarcheurs a été

très chaleureux. Merci encore une fois aux généreux donateurs d'être aussi compréhensifs en aidant le sport du mieux qu'ils le peuvent.

Chaque année, l'A.S. GIBERVILLE organise des manifestations à l'inter-saison et en fin de saison aussi attendez-vous à en avoir connaissance dans le prochain bulletin municipal le programme n'étant pas entièrement connu à ce jour.

La S.T.E.N. ayant fait don d'un jeu de maillots publicitaires nous nous devons de les remercier par la publication d'une photo montrant une équipe séniors dotée du nouvel équipement portant le sigle de la Société.



JEUNESSE · SPORTS · LOISIRS

La Commission Jeunesse - Sports - Loisirs a organisé les 15 et 16 DÉCEMBRE 1979 à la mairie de GIBERVILLE, une exposition de travaux réalisés par les habitants de la commune.

Cette manifestation a remporté un très grand succès auprès de la population venue nombreuse encourager les divers artistes.

Nous avons pu admirer, les différentes toiles de Messieurs PAPAREL, LEVEE, BAILLEUL, DELLA SANTA, les oiseaux naturalisés de Monsieur GRANDIE, la collection de pièces anciennes de Madame DUFOUR et d'autres travaux manuels.

Bien sûr, les différents ateliers communaux pour enfants et adultes étaient présents.

Nous remercions vivement toutes ces personnes qui ont bien voulu participer et animer ces deux journées, La commission Jeunesse Sports Loisirs pense renouveler cette exposition d'ici les vacances. Les personnes intéressées par ce genre de manifestations peuvent prendre contact dès maintenant avec la commission.

Après le centre de loisirs de l'été que devient l'enfant le MERCREDI et pendant les petites vacances ?

La Commission, en relation avec les Francs et Franches Camarades s'est penchée sur l'ouverture d'un centre de loisirs permanent.

Comme première étape, nous envisageons de créer un centre de vacances pour PAQUES. Un centre de loisirs a besoin d'animateurs, c'est pourquoi nous faisons appel aux personnes, jeunes ou âgées, qui seraient intéressées pour participer à ce centre de prendre contact avec les Francs et Franches Camarades dont le siège est à CAEN, Calvados, 4 rue de l'Engannerie.

En ce qui concerne la formation des animateurs ou aide animateurs des stages sont organisés par les Francs et Franches Camarades.

Pour tous renseignements :

Vous trouverez ci-dessous les dates et heures des réunions de la commission JEUNESSE SPORTS LOISIRS

JANVIER 15 et 29	à 18 heures 30
FÉVRIER 12 et 26	à 18 heures 30
MARS 11 et 25	à 18 heures 30
AVRIL 8 et 22	à 18 heures 30

Pour la Commission
Christian JEGOU

Louis
Guilloix
chapelier

CHAPEAUX · TOQUES
CASQUETTES · BÉRETS

Décorations · Coiffures d'Uniformes
Civils et Militaires · Drapeaux

TEL. 81 04 20 / 46, rue Ecuylère 14 300 CAEN

matériaux de viabilité
LES MONOLITHES DE NORMANDIE

Tél. (31) 84.70.65
Z.I. du Martray GIBERVILLE

CLUB de l'AMITIE

Chers amis et Concitoyens heureux de vous retrouver car depuis le 11 OCTOBRE dernier, vos vieux étaient restés muets pourtant ils ont continué leurs activités. Jugez-en vous-mêmes :

Le 21 octobre en réunion ordinaire : 77 présents

Les 8 et 2 novembre en réunion ordinaire : 65 et 81 présents

Le 6 décembre en réunion ordinaire : 81 présents. Cette journée était notre dernière occupation du terrain de pétanque 4 triplettes s'affrontaient encore en cette journée mais maintenant nous regagnons nos quartiers d'hiver.

Le 20 décembre, nous étions 104 à fêter NOEL avec la participation d'une jeune chanteuse gaie et pas bégueule qui a su emballer la salle et la faire chanter. Nous étions heureux de recevoir de petites délégations des différentes associations de la commune : Parents d'élèves, A.S.G. et employés communaux ayant en tête. Notre ami Monsieur le Maire lui-même. Nous avons regretté l'absence de nos amis du Comité des Fêtes, mais nous devons leur pardonner, en effet les friandises que vous avez reçues : oranges, bonbons, et chocolats étaient offerts par ce Comité et nous tenons à le remercier au nom de tous nos anciens.

La fréquentation moyenne au Club pour 1979 a été de 83.

Cet après-midi 3 JANVIER 1980, nous avons fêté les rois et reçus des délégations des clubs voisins : COLOMBELLES: MONDEVILLE et aussi un nouveau né DEMOUVILLE à qui nous souhaitons longue vie et prospérité. Nous étions 137 présents autour des gateaux et de chaude amitié ou quelques anciens étaient heureux de se retrouver après quelques années de séparation.

Maintenant, il nous faut crever un abcès, en rappelant que lorsque l'on adhère à une organisation, on en accepte ses lois et sa discipline. Quand le club s'est formé le 5 MAI 1977, l'assemblée générale a décidé à l'unanimité de se réunir tous les 15 jours le jeudi de 15h à 18h. Voir bulletin municipal N° 2 de janvier 1978. Nous sommes donc, sous peine de trahir cette assemblée obligés de respecter sa décision. Nous tolérons que le car arrive en retard en début de réunion il a droit au quart d'heure de Rabelais, mais pour repartir il respectera l'heure. Comprenez bien que nous ne pouvons faire voyager le car pour une ou deux personnes, il est là pour la collectivité et encore heureux que nous l'ayons. Faisons remarquer que dans des cas particuliers les membres du bureau n'ont jamais hésité à mettre leur voiture à disposition des membres du Club à condition que ces cas ne deviennent pas traditionnels.

Prochaines réunions :

17 et 31 JANVIER - 14 et 28 FÉVRIER - 13 et 27 MARS - 10 et 24 AVRIL - 8 et 22 MAI - 4 et 18 JUIN.

Le 4 MAI Exposition vente de nos travaux

Le 22 MAI Fêtes des Mères

Le 18 JUIN Fêtes des Pères au Camping de Cabourg.

N'oubliez pas le 24 AVRIL : Assemblée générale - Rapport moral et financier.

Renouvellement d'un tiers du bureau et formation du nouveau bureau.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 1980 et surtout une bonne santé.

Le Président A. LE BASTARD

POMPES FUNEBRES

Jean-Michel ALLIO

Toutes démarches évitées aux familles
Transfert par véhicule spécial agréé avant mise en bière
115, Av. G. Clémenceau - 14 CAEN Tél. 93 00 60

REPARATIONS POIDS LOURDS

Ets. DELIVET



TEL. 82 31 06

Z.I. Sud - Est - 14 120 MONDEVILLE

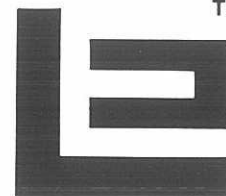
MAHE - CAILLARD

TEL. 82 16 78

44, rue Jean Mermoz - CAEN



Tél. (16.31) 84.66.00 - 84.53.38



LEFEBURE

EQUIPEMENT - EPURATION - ENVIRONNEMENT

L3E s.a. rue des Anglais
z.i. du Martray - 14 730 Giberville
B.P. 24

**SOCIETE D'H.L.M.
DU PAYS D'AUGE
ET DU LITORAL**



TEL. 31 07 68

78, rue du Général Leclerc - 14 101 LISIEUX

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEUD

DIRECTEUR
A. RONNE

Logements gérés : 4600 En cours de réalisation : 150
En projet : 150



**STATION
de LAVAGE
POIDS LOURDS**

Location de véhicules
industriel
avec chauffeur

LEHOBREY

TEL. (31) 72 03 52

Z.I. du Martray - 14 730 GIBERVILLE

MISE au POINT

Il existe un domaine où nous avons beaucoup de difficultés à répondre rapidement à la demande : c'est le logement locatif.

En Effet, alors que les inscriptions affluent, les départs se font rares (en particulier au niveau des F2 - F3 qui intéressent surtout les jeunes ménages).

Ce problème a d'ailleurs attiré notre attention, si bien que nous réfléchissons actuellement à la création d'un lotissement mi-locatif mi-accession à la propriété à moyen terme.

Mais il faut que chacun sache que nous, Commune, n'avons pas la maîtrise de tous les logements locatifs situés sur la localité (aussi bien au niveau des H.L.M. «Foyer Normand» et «Pays d'Auge» qu'au niveau des pavillons du même «Pays d'Auge»).

En effet, certains de ces appartements ou pavillons ont été construits avec du 1% patronal qui permettait donc à des entreprises de disposer d'un quota de logements à propos desquels la commune ne peut faire de propositions.

C'est pour cette raison que certains logements sont parfois attribués à des non-Gibervillais, inscrits après d'autres.

Sur le contingent «Commune» pour lequel nous faisons des propositions, nous ne dérogeons pas aux critères suivants :

- être Gibervillais (de souche ou de domicile);
- l'antériorité de la date d'inscription.

Certaines candidatures avancent le critère «cas social» mais nous considérons que toutes les inscriptions correspondent à des «cas sociaux» dans la mesure où l'on ne demande pas un logement pour le plaisir mais plutôt pour le besoin.

J.F. ROMY

S.C.T.M. salvy SA

MENUISERIE - GENERALE

QUALIFICATION 5 ETOILES ★★★★★

Siège social :

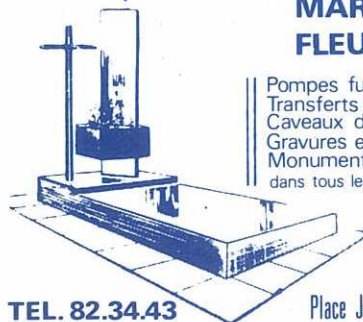
16, rue de la Rouvre - B.P. 338 - 14 011 Caen cedex
TEL. (31) 82 07 57 et 82 12 02

Succursales :

14 170 St. Pierre/Dives - TEL. (31) 20 83 34
27 000 Evreux - Nétreville - La Censurière - TEL. (32) 39 25 76

J.P. Delannay

MARBRERIE FLEURYSIENNE



Pompes funèbres
Transferts de corps France-Etranger
Caveaux de famille
Gravures et travaux divers
Monuments funéraires
dans tous les cimetières

rendez-vous à domicile
sur demande du client

AVANTAGES SPECIAUX

TEL. 82.34.43

Place Jean Jaurès - 14 000 Fleury/Orne

Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

SUPAE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5 000 000 FRANCS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale
de Normandie

48, rue Léon-Salva
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. : 16-35 / 72.57.03

J. LE DORNER

BIJOUTIER

Place de l'Hôtel de Ville
14460 Colombelles
Tél. 78.40.26

« DES PRIX COMPÉTITIFS »



ITALIC

Tél : 85.87.87

8, rue PASTEUR - 14000 CAEN



Tél. (31) 78.44.28
72.06.55

IMPRIMERIE PRESSE CALVADOS
57, rue de la Liberté - 14 730 Giberville

PHOTOGRAVURE
IMPRESSION DE TOUS JOURNAUX
ET PÉRIODIQUES
AU-DESSUS DE 5 000 EXEMPLAIRES

La Tentation

Prêt à porter

R. MAUCORPS

16, rue Pasteur - GIBERVILLE TEL. 78 44 30

IMPRIMERIE l'Arche de Guillaume



91.04.80

siège local :
50, rue Victor Lépine
14000 CAEN
TEL. 82 01 98

Compagnie Générale des Eaux

à votre service pour toutes questions
touchant à l'eau potable et
à l'assainissement



siège administratif : 161, rue d'Auge - B.P. 2032
14 019 CAEN Cedex - TEL. 84 70 63

louez TOUT MATERIEL pour
ARTISANS
INDUSTRIELS
BRICOLEURS

TEL. (31) 85 69 98

la Centrale de Location

PARKING ASSURE

14, RUE DU HAVRE - 14 000 CAEN

Dépôt: Z.I. Mondeville Sud (près du centre routier)

Magasin ouvert tous les jours de 8h. à 12h. et de 14h. à 19h. sauf dimanche